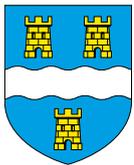




L'ÉCHO DU CHÂTEAU

À DISPOSITION SUR WWW.DARDAGNY.CH

JUIN 2019 - N°30



Le *Mot* du Maire

Chères et chers habitants,

SOMMAIRE

Le Mot du Maire.....	1
Projet Visites-Villas	2
Python sécurise la commune	2
Accueil familial de jour.....	2
Restaurant scolaire	3
Canicule.....	3
Cheneviers IV	4
TPG agence mobile	5
TPG lignes fixes.....	5
2020-2025 Engagez-vous.....	5
Plage de la Plaine	6
Sauver des vies.....	6
Comparatif des comptes.....	7
Corot s'est bien amusé.....	8
Le saviez-vous?	9
Les envahisseurs.....	10
Un manoir au purgatoire	11
Brèves.....	12
Le judo à Dardagny.....	13
La commune où il fait bon vivre ..	14
Annonces	15
Calendrier et renseignements utiles	16

L'été étant là, cela sera la période tant attendue des vacances. Néanmoins quelques informations en vrac: la parcelle communale en face de l'EMS de La Plaine a été mise à niveau et engazonnée. Elle sera, petit à petit, aménagée avec des jardins participatifs, des jeux pour enfants, et quelques autres surprises. En revanche, il est **strictement interdit** de se parquer sur le gazon, et pour les chiens, merci de prendre le petit sac habituel. Merci aussi de penser aux enfants qui vont jouer sur ce terrain.

Revenons une énième fois sur les bennes à cartons et un nouveau rappel: merci de bien vouloir mettre les cartons à plat, cela évite de payer des trajets avec une benne à moitié vide mais qui déborde de cartons non-pliés. Un autre énième rappel concernant les bennes dévolues aux déchets de jardin, soit exclusivement des branches, des feuilles et du gazon: veillez à **ne mettre aucun autre déchet**, comme cela a été vu ces der-

niers temps. Nous avons eu passablement de bennes refusées et considérées comme des déchets normaux, le prix étant bien sûr plus élevé!

Au printemps 2020 (15 juin) vous devrez élire votre Conseil Municipal et les autorités exécutives. La date de dépôt des listes est fixée au lundi 6 janvier 2020 à 12h00. Une séance ouverte à tous et surtout dévolue aux futurs candidats aura lieu le jeudi 7 novembre, un tout-ménage suivra. **N'hésitez pas à vous mettre en liste.** La charge de conseiller municipal est intéressante et c'est un investissement que vous faites pour la société. Pour les personnes intéressées, n'hésitez pas à me contacter pour des renseignements ou pour fixer un rendez-vous via p.duchene@dardagny.ch.

Je vous souhaite un très bon été plein de soleil.

Pierre Duchêne
Maire

Le Projet Visites-Villas

Mené dans le cadre du programme GÉnergie2050 avec l'OCEN, les SIG-éco21, le programme Visites-Villas, dont la prestation d'audit englobe l'eau, l'électricité et la chaleur, permettra de réaliser 1000 diagnostics par an.

L'objectif est de motiver les propriétaires de villas dans la transition énergétique en leur proposant une visite de leur bien (durée environ 3-4h) et, également les encourager massivement à se projeter dans des actions d'efficacité énergétique (électricité, eau, besoins et production de chaleur) et établir un

lien pérenne qui permette de déboucher sur des actions concrètes.

La finalité est de donner au propriétaire un retour sur sa consommation et ses comportements en ce qui concerne sa consommation d'eau et d'énergie et ainsi de lui permettre de réaliser immédiatement les actions qui mènent à des économies substantielles.

Le coût global de l'audit est de Fr.700.-. Il est couvert à raison de Fr.300.- par l'OCEN, Fr.300.- par

SIG, la commune de Dardagny prend en charge les Fr. 100.- restants.

Les propriétaires intéressés peuvent d'ores et déjà envoyer leur requête à visitevilla@sig-ge.ch.



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Depuis le 1^{er} juin, Python sécurise notre commune

Tous les jeudis, vendredis et samedis ainsi que les veilles de jours fériés, l'entreprise Python Sécurité SA patrouille la nuit aux points stratégiques de notre commune.

En cas de problème vous pouvez appeler, 24h / 24h, le numéro 022 300 44 45. Les déplacements liés à ces appels seront facturés à l'appelant.



Dardagny recherche des accueillantes familiales de jour Une professionnalisation bienvenue!

La commune de Dardagny est affiliée depuis sa création à la structure de coordination intercommunale Meyrin - Vernier - Mandement (AFJ-MVM). Cette structure permet d'encadrer professionnellement les accueillantes familiales et propose une alternative de garde différente aux parents.

L'accueillante doit être en possession de l'autorisation d'accueil délivré par l'évaluation des lieux de placement (ELP) du canton de Genève. Une fois ce document obtenu, l'accueillante peut être engagée par la structure de coordination, après acceptation de son dossier. Elle signe alors un contrat de travail et acquiert le statut d'employée de l'association intercommunale AFJ-MVM.

Ce contrat lui garantit un revenu mensuel selon le nombre d'heures de garde effectué, les avantages sociaux tels que vacances payées, ainsi que les assurances liées à une activité rémunérée. La structure gère toute la partie administrative, ainsi l'accueillante peut se concentrer sur l'accueil et la relation avec l'enfant et les parents. L'accueillante bénéficie d'un encadrement pédagogique par le biais de formation continue, d'une collaboration régulière avec les coordinatrices, de visites à domicile et d'une évaluation annuelle par la coordinatrice responsable. Un lieu de rencontre et d'échange est ouvert tous les mardis matin pour les accueillantes et les enfants accueillis. Sont proposées des activités de bricolage et des animations diverses.

C'est un lieu d'échange entre accueillantes et les coordinatrices de la structure.

Pour les enfants, cette prise en charge offre un accueil chaleureux et de qualité dans un cadre familial avec un groupe ne dépassant pas quatre ou cinq enfants. Pour les parents, les horaires d'accueil souples peuvent s'adapter au plus près des besoins des familles, notamment pour les parents qui ont des horaires irréguliers. Pour toutes informations: accueil familial de jour Meyrin - Vernier - Mandement tél: 022 785 43 26, par mail à information@afjmvvm.ch



Accueil Familial de Jour
Meyrin - Vernier - Mandement

Restaurant scolaire



Recherche de bénévoles

Ne restez pas seul à midi, ambiance garantie. Nous avons besoin de vous !

En échange d'un coup de main pour servir la ripaille des enfants à midi au restaurant scolaire, nous vous offrons le repas de midi.

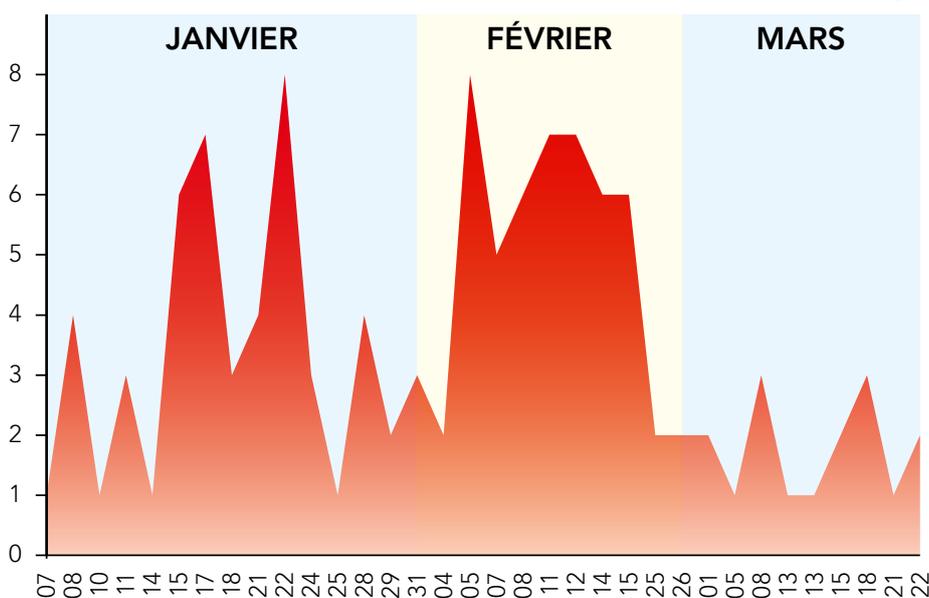
Renseignements: Mairie de Dardagny, tél. : 022 754 12 30 ou par mail à GIJDARU@dardagny.ch

Que faire en cas d'absence imprévue?

Afin de limiter le gaspillage de nourriture et pour des questions de sécurité, nous rappelons à tous les parents qu'il est **impératif** d'annoncer les absences de leurs enfants sur my.giap.ch (avant 8h) sinon sur le répondeur du GIAP au tél. 079 909 51 54.

Par ailleurs nous étudions des possibilités anti-gaspillage et de recyclage des restes de repas. Vos idées sont les bienvenues par mail à: a.zoller@dardagny.ch

Statistique des repas non-annulés au 1^{er} trimestre



Mais surtout, par respect, j'informe quand mon enfant est absent du restaurant scolaire.

Attention: changements dès la rentrée 2019

Le prix d'un repas est fixé à 10.- CHF par jour et par enfants. Les repas non-excuses avant 8h seront facturés.

La facturation des repas devient forfaitaire et le 1^{er} montant est à verser avant la rentrée scolaire, il doit couvrir le prix des repas d'un mois. Le compte doit être régulièrement pourvu. Des frais de rappel seront comptabilisés en cas de compte non provisionné.

Canicule

Portons de l'attention à nos seniors

Soyez vigilants! Pendant les périodes de chaleur diurnes supérieures à 33-34 degrés, il est important de se montrer solidaire en prenant des nouvelles de ses voisins, plus particulièrement s'il s'agit de personnes âgées, seules et/ou en situation de handicap.

Au titre des mesures de prévention personnelles fortement recommandées, on retiendra:

- d'éviter toute consommation de boissons alcoolisées;
- de boire, au minimum, l'équivalent d'un verre d'eau toutes les 20 minutes, même si l'on n'a pas soif;
- de faire des repas légers et fractionnés;

- de porter des vêtements légers qui permettent l'évaporation de la sueur (par exemple: vêtements de coton);
- de se couvrir la tête si l'on travaille à l'extérieur.



Les toutous hors de la voiture

Il arrive encore bien trop fréquemment que des maîtres laissent leurs chiens dans les voitures par des températures estivales pendant qu'ils font une petite course, vont chez le coiffeur, voire profitent d'une longue journée de golf ou de piscine.

Nous rappelons aux propriétaires qu'une voiture se réchauffe en quelques minutes, pouvant entraîner la mort de nos amis à quatre pattes laissés à l'intérieur.

Cheneviers IV

La grande cheminée de Cheneviers III a été démolie l'été dernier et c'est parti pour la version IV. Sa capacité d'incinération passera de 250'000 tonnes à 160'000 tonnes annuelles. C'est dire qu'à l'horizon 2023, il faudra sensiblement diminuer notre volume de déchets urbains incinérés et tout faire pour ne pas dépasser ce tonnage.

Si le taux de recyclage des déchets est stable depuis 2017, il s'avère que les déchets incinérés diminuent tout

doucement, en passant de 284 kg/habitant à 279 kg/habitant.

Le champion toute catégorie de notre canton est la commune de Bardonnex avec 158,5 kg/habitant, Dardagny se situe au milieu du classement avec 214,3 kg/habitant. Nous avons encore de gros efforts à faire même si Vandœuvres, qui clôture cette liste, est à près de 300 kg/habitant.

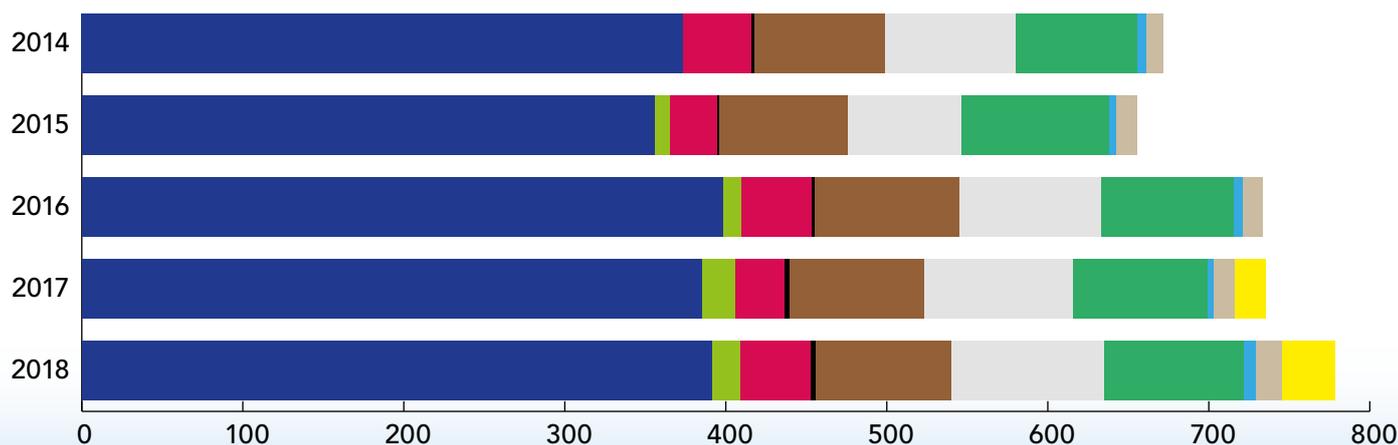
Après avoir intégré, pour toutes les manifestations se déroulant sur

notre territoire, le principe des go-belets consignés, nous allons mettre en place la vaisselle réutilisable, lavable et consignée.

Mais pour réduire considérablement nos déchets incinérables, le mieux est encore de ne pas les produire, alors travaillons tous sur les 5 R :

- Refuser
- Réduire
- Réutiliser
- Recycler
- Rendre à la terre

	2014	2015	2016	2017	2018	Variation
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	2017-2018
Ordures ménagères	373.44	355.48	397.95	384.86	391.20	↗ 102%
Déchets de cuisine		9.48	11.53	20.62	17.96	↘ 87%
Encombrants	41.84	29.65	43.81	30.99	43.28	↗ 140%
Alu et fer-blanc	1.96	1.28	1.66	2.88	3.58	↗ 124%
Déchets jardins	81.38	79.75	90.02	83.82	83.84	= 100%
Papier	81.68	70.44	87.74	92.38	94.94	↗ 103%
Verre	75.07	91.66	82.65	83.45	86.66	↗ 104%
Pet	5.58	4.86	5.87	4.15	7.48	↗ 180%
Textiles	10.48	12.56	12.46	13.04	16.68	↗ 128%
Autres / Divers				18.94	32.57	↗ 172%



TPG agence mobile Swisspass et charte du bus

Notre commune prend en charge les frais inhérents aux déplacements scolaires par un abonnement personnel Unireso pour chaque enfant habitant notre commune, de 1P à 8P. Cet abonnement est gratuit et valable une année entière, la loi obligeant chaque passager à être en possession d'un titre de transport valable.

Pour garantir la sécurité dans ces transports, l'Association des Parents d'Elèves (APE) a réalisé une charte rappelant la responsabilité des parents. Celle-ci a été validée par les communes et, par conséquent, un abonnement ne sera délivré pour la rentrée 2019-2020 qu'aux enfants dont le-la représentant-e légal-e aura signé et retourné cette charte à sa mairie de résidence d'ici au 30 juin 2019 au plus tard.



Comme chaque année, les abonnements seront disponibles la semaine qui précède la rentrée scolaire et seuls les parents des enfants qui ne possèdent pas encore d'abonnement devront se rendre dans un point de vente TPG.

Une agence mobile TPG sera présente, le jeudi 22 août 2019, de 11h à 18h, au Château de Dardagny. Pour les élèves du cycle, remboursement habituel auprès de la mairie.

TPG Introduction des lignes fixes

L'introduction de services fixes en lieu et place du service sur appel est un vrai succès.

Depuis que l'offre de la ligne a été renforcée pour assurer les connexions avec le train en gare de La Plaine et qu'une

meilleure desserte de nos villages et hameaux a été assurée, le nombre de passagers a fortement augmenté.

Même si en 2017 la ligne P a perdu quelques «plumes», cela est avant tout lié à sa coupure et fusion avec

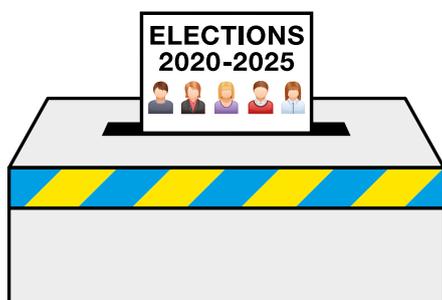
les services de la W sur Satigny. La seule ligne P a transporté en 2018 presque autant de monde qu'auparavant sur la ligne W..

EVOLUTION DES VOYAGES

Télébus, Proxibus, ligne P	
Ensemble du service, pas uniquement DY	
2016	30'000
2017	69'000
2018	50'000

Ligne X	
2015	56'686
2016	43'883
2017	59'667
2018	63'038

Ligne P+W Hôp. La Tour cumulé	
2018	171'000



Elections 2020 – 2025 engagez-vous!

Nous avons besoin de relève. Vous avez des idées, des envies, des critiques à formuler, vous souhaitez vous investir et participer aux décisions de notre belle commune, alors engagez-vous dans la politique municipale!

Nous vous donnons rendez-vous le 7 novembre 2019 à la salle polyvalente pour une séance d'information, un tout ménage suivra mais bloquez d'ores et déjà la date.

Règlement de la plage de La Plaine

Afin que la baignade et les loisirs se passent dans une belle harmonie et le respect de tous aux plages de La Plaine, un règlement définissant les conditions d'accès et les règles d'usages a été établi. Quelques principes sont rappelés ci-dessous et vous pouvez consulter le règlement dans sa totalité sur notre site internet sous <https://www.dardagny.ch/index.php/vie-pratique/documents/45-reglements>

Nous vous rappelons que cet espace est une plage publique appartenant à l'Etat de Genève, qu'elle est librement accessible au public désireux de s'adonner à la baignade, à la détente et aux loisirs. Son accès est autorisé toute l'année et placée sous la sauvegarde du public. La baignade n'est pas surveillée et a lieu sous la responsabilité des usagers qui sont tenus de respecter les consignes complémentaires de baignade. Le secteur de renaturation et les propriétés privées

voisines ne sont pas accessibles au public (voir plan du site). Le stationnement des vélos se fait sur les places dédiées à cet effet et situées à l'entrée de la plage à gauche. Les vélos, trottinettes et poussettes sont tolérés sur le chemin côté Rhône direction douane. Les chiens sont tenus en laisse sur tout le périmètre de la plage et sont interdits de baignade dans tout l'espace plage (voir limites sur le plan).

Les personnes qui accèdent à la plage doivent préserver la nature des lieux et respecter la végétation, utiliser avec soin les installations mises à leur disposition, porter une tenue appropriée, s'abstenir de souiller les lieux d'une quelconque manière (y compris mégots de cigarettes et gomme à mâcher) et jeter leurs déchets aux emplacements prévus à cet effet. Il est également interdit d'allumer un feu sous quelque forme que ce soit, d'organiser des manifestations sans

l'autorisation préalable des autorités compétentes, d'utiliser des génératrices, appareils de radio, de télévision ou tout appareil reproducteur de son et de se livrer à n'importe quel acte de nature à dégrader ou salir les lieux.

Nous rappelons que l'utilisation de l'espace plage de La Plaine n'est autorisée qu'aux risques et périls des baigneurs, la Commune et l'Etat de Genève déclinent entièrement leur responsabilité quant aux vols, accidents ou dégâts qui peuvent survenir. La baignade n'est pas surveillée. En dehors de ces consignes, ce sont les différentes lois qui régissent l'occupation des eaux publiques, bains publics, salubrité et tranquillité publique, etc. qui font référence (voir liste dans le règlement complet).

Malgré toutes ces interdictions, nous vous souhaitons une très agréable baignade.

Votre commune s'engage pour sauver des vies

La commune prend part au projet Save a Life développé par l'association Swiss Emergency Responders. Sociale, humaine et innovante, Swiss Emergency Responders Association (SERA) est une organisation à but non lucratif reconnue d'utilité publique, fondée à Genève en 2015.

L'objectif du projet Save a Life est de sauver des vies, en créant un réseau solidaire de premiers répondants lors d'arrêts cardiorespiratoires.

Pour ce faire, l'association vise à renforcer les premiers maillons de la chaîne de survie: informer la population, former et accompagner des premiers répondants et recenser les défibrillateurs accessibles au public à Genève. Le réseau solidaire et les dé-

fibrillateurs sont enregistrés dans une application simple et fonctionnelle, qui permet de localiser les défibrillateurs et d'alerter les premiers répondants lorsqu'une situation d'urgence survient. La commune de Dardagny est équipée de deux défibrillateurs; ils sont déposés à la salle polyvalente de Dardagny et au stade du Moulin; ils sont accessibles uniquement lors de manifestation ou d'entraînement. La commune va en acquérir un troisième, qu'elle souhaite rendre accessible au public.

Elle vous encourage à vous engager au projet et souhaite vous sensibiliser aux risques d'arrêts cardiorespiratoires, aux symptômes et aux gestes de premiers secours: l'appel au 144, le massage cardiaque et la défibrillation.

Comment pouvez-vous prendre part au projet?

Devenez membre en vous inscrivant sur <https://www.save-a-life.ch/>

Devenez premier répondant si vous répondez aux conditions suivantes:

- vous êtes une majeur(e),
- vous bénéficiez d'une formation BLS-AED certifiée SRC
- vous faites partie des professionnels de la santé ou des corps de sécurité, de sauvetage, des corps officiels, employés communaux ou secouristes d'entreprise.

Contactez l'association à travers le site <https://www.save-a-life.ch/nous-contacter/> ou par mail info@emergencyresponders.ch

Comparatif des comptes 2017 - 2018

FONCTIONNEMENT

	2017		2018	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Législatif et exécutif		118'778.30		117'263.95
Services généraux - administration - bâtiments	80'455.75	1'635'966.47	86'675.90	1'394'661.69
Sécurité publique - questions juridiques	6'120.00	27'121.25	5'225.00	43'701.80
Service du feu	14'129.50	160'335.20	16'408.20	172'665.10
Défense - protection civile	1'260.00	15'802.90	180.00	16'449.10
Scolarité obligatoire	36'263.00	296'094.36	41'483.00	321'155.75
Culture - sports - loisirs	5'084.00	290'879.30	4'813.00	275'157.03
Prévoyance sociale - famille et jeunesse	71'119.65	343'826.40	11'799.00	511'420.65
Circulation routière - transports publics	48'092.55	376'341.70	21'030.00	315'594.24
Approv. en eau - traitement eaux usés	155'771.58	329'850.35	163'577.90	411'393.64
Gestion des déchets	10'158.59	424'698.47	7'300.95	430'280.94
Protection environnement - aménagement territoire	1'300.00	95'854.40	2'300.00	104'734.20
Combustible et énergie	256'723.75	60'000.00	262'361.35	60'000.00
Impôts	5'079'491.80	66'000.00	5'475'165.61	51'100.00
Convention fiscale - péréquation financière	431'854.00	223'465.88	623'412.00	194'989.67
Immeubles patrimoine financier	94'281.90	783'075.27	1'695'553.55	841'564.62
Totaux	6'292'106.07	5'248'090.25	8'417'285.46	5'262'132.38
Boni		1'044'015.82		3'155'153.08

INVESTISSEMENTS

	2017		2018	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Route de Challex - Déplacement		1'675.70		
Passage CFF sous-voies (contribution FIDU)	588'000.00		189'000.00	
Contribution FIDU		55'400.00		59'000.00
Réfection stade du Moulin		55'782.85		191'670.80
Dotation groupement Jeunesse DY-RU		60'000.00		
Camion pompiers		41'262.45		
Canalisation village La Plaine		428'045.05		1'252'940.75
Aménagement parcelle 614				19'253.65
Aménagement carrefour de La Plaine				2'150.00
Aménagement ruisseau des Ouches				14'509.65
Transf. part. BCGe au patrim. financier			490'801.00	
Totaux	588'000.00	556'289.75	679'801.00	1'539'524.85
Investissements nets		31'710.25		859'723.85

Corot s'est bien amusé à Dardagny

Jean-Claude Ferrier

Nomade mais pas trop, Jean-Baptiste-Camille Corot a séjourné une demi-douzaine de fois à Dardagny, de 1853 à 1863. Sa gentillesse, sa bonté, son humour lui valurent des amitiés ferventes. Ses amis l'ont tenu comme un joyeux drille. Il exagérait parfois sa gaieté pour masquer une certaine mélancolie, disait l'un de ses amis. Corot séjournait chez Jacques Giraud, bijoutier-horloger à la Cour de Russie. Giraud avait acquis le « petit château », jolie demeure reconstruite au 18^e par le comte De Portes.



Sa fille unique épousa un jeune artiste français, Armand Leleux, élève favori d'Ingres. Le couple habitait Paris en hiver, il revenait au printemps à Dardagny, entraînant avec lui des artistes amis.

Les peintres invités s'activent dans le parc de la résidence, entre le puits et la glacière. Le soir, à la veillée, on échange les travaux de la journée, on se critique et Sue relit ses dernières pages. On peint, on boit, on s'amuse, Corot tire sur sa pipe et joue aux cartes. Et Emilie Leleux esquisse des portraits de ses amis. Des gravures et des toiles nous montrent la cour du domaine où l'on danse et s'amuse follement.

Visitant le « petit château » resté longtemps vide, j'avais jadis admiré un ravissant boudoir donnant sur le jardin. Il y avait un grand miroir... au plafond. Au village on avait l'habitude de croiser les membres de ce « zoo spirituel ».

Corot a peint plusieurs toiles à Dardagny : « Dardagny, une rue du village », exposé à New York. Le lieu n'a pas changé, et « Dardagny, le matin », exposé à la National Gallery, à Londres. En réalité, les ombres sont celles du soir. Je l'avais fait remarquer à Christian Klemm, directeur du Kunsthaus de Zurich, qui s'était bien amusé. De passage à Londres, mes parents avaient acheté une diapo du tableau, l'avaient faite

tirer sur toile et encadrée. Du coup, la concierge du château avait raconté à tout le village que le fameux tableau était chez moi.

Beaucoup de gloires ont séjourné dans le coin, comme Théophile Gautier, qui se serait inspiré du château (du grand) presque en ruines pour écrire « Le Capitaine Fracasse », Charles Bovy, Liszt, Doré et le jeune François Furet.

Les Leleux eurent une fille connue pour son franc-parler. Elle avait déclaré au prince Napoléon à Prangins : « Altesse, si vous continuez à ne rien faire, vous finirez par vous ennuyer pour de bon ».

Poursuivant la tradition familiale, beaucoup de musiciens se retrouvèrent chez elle, à Dardagny, dans cette « Chère maison » à laquelle Emile Jacques-Dalcroze a dédié une chanson.

Illustration : Bal champêtre au Petit-Château, tableau d'Armand Leleux. Ambiance.

Printemps fais-moi cygne!

On l'a attendu ce printemps. Somme toute un peu comme chaque année. C'est bien là, la merveille du cycle des saisons et heureusement que le « printemps succède à l'hiver »...!

Nombreux sont les habitants du Mandement qui le guettent chaque année entre mars et mai.

Majestueux, il s'envole vers le printemps. C'est le cygne! Un névé, à la fonte des neiges du Jura, à la hauteur du Colomby de Gex, toujours au même endroit, revêt la forme d'un cygne.

On dit dans le coin que tant qu'il n'a pas le cou coupé, il peut encore neiger sur les hauteurs du Jura.

Merveilleuses croyances et anecdotes des anciens mais qui ont toujours leur place de nos jours.

Ainsi les Saints de Glace sont aujourd'hui encore considérés comme une période délicate pour les cultures. Nombreux sont les jardiniers qui les res-

pectent et nombreux sont aussi les marchés aux fleurs et aux plantons qui fleurissent dès les Saints de Glace passés. Les trois saints compères se nommaient jadis Mamert, Pancrace et Servais. Ils ont été depuis privés de leurs jours, par Sainte Estelle, Saint Achille ou Sainte Rolande... parité oblige!

La lune rousse est la lunaison après Pâques. Durant cette période, le fait de voir la pleine lune peut indiquer une nuit sans nuages, et peut donc laisser craindre un risque de gelée nocturne ou au petit jour, qui fait roussir, non pas la lune, mais les jeunes pousses.

Certes en avril ne te découvre pas d'un fil (ou presque), en mai fais ce qu'il te plait (ou presque)... car le 11 mai: « Attention, le premier saint de glace, souvent tu en gardes la trace ». Le 12, « Saint Pancrace souvent apporte la glace » et le 13: « Avant Saint Servais point d'été, après Saint Servais plus de gelée. »

Bel été à Saint-Maurice, Saint Malo, aux Saintes-Maries-de-la-Mer... ou ailleurs!





Les envahisseurs

Marie-Pierre Jaquier

L'une des causes du déséquilibre de notre biodiversité et de nos biotopes est l'arrivée d'espèces animales ou végétales d'autres milieux. Appelées néophytes envahissantes, elles ont été importées par l'homme. Souvent par hasard ou pour des raisons esthétiques, à but commercial ou pour de généreux projets, telle la coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*) utilisée dans les pays limitrophes contre des pucerons et qui a fini par essaimer en Suisse où elle évince maintenant les coccinelles indigènes.



Harmonia axyridis

Ces envahisseurs s'installent, s'adaptent et se reproduisent dans nos régions.

Elles se plaisent particulièrement dans les milieux colonisés et se répandent très rapidement. Sans prédateurs ni concurrence avec les autres végétaux, elles peuvent entraîner un déclin des espèces locales parfois désastreux. Leur éradication est souvent longue et coûteuse. L'ambroisie, espèce végétale hautement invasive, est considérée comme un véritable problème de santé publique. Ce fléau provoque allergie et crise d'asthme.

Depuis début octobre 2008, il est interdit en Suisse de « mettre en liberté » onze espèces végétales et trois espèces animales. Dès lors, celui qui acquiert des solidages nord-américaines, vend des renouées du Japon ou lâche des coccinelles asiatiques est punissable. L'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement définit la manière d'utiliser les plantes et les animaux exotiques afin de prévenir l'éviction des espèces indi-

gènes. Ainsi, le Conseil fédéral cherche à protéger la santé humaine, la faune et l'environnement et à préserver la biodiversité.

La « Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages CPS » désigne 23 néophytes comme particulièrement invasives. Elles figurent dans une « Liste Noire », et leur expansion est observée.

Toutes les espèces ne sont pas invasives; qui remettrait en question le cygne qui fait maintenant partie intégrante du paysage lémanique. Originaire d'Asie, cet oiseau a été introduit en Suisse comme oiseau d'ornement au XIX^e siècle.

De même notre bon vieux géranium, symbole de nos balcons! Introduit en 1672 d'Afrique du Sud par les Hollandais, il est un modèle de résistance et d'adaptation.



Ambrosie en fleur

Lien utile sur le sujet :

http://www.neophyt.ch/pdf/Plantes_et_animaux_invasifs.pdf

« La biodiversité a une valeur en soi, sans devoir apporter un bénéfice pour l'être humain. La biodiversité est le patrimoine naturel que nous laissons en héritage aux générations futures. Notre société en est donc responsable éthiquement et moralement. »

Un manoir au purgatoire, ou la difficile restauration du Château de Dardagny

Jacques Davier

Pour Madame Aline Ramu, éminente historienne de Dardagny

1. Une vie de château (fin XIX^e)

Un château genevois, à la fin du XIX^e siècle, vivait des nombreux souvenirs d'un glorieux passé, qui permettaient d'oublier son état délabré et presque ruiné. C'était le château de Dardagny. Selon certaines sources, il aurait servi jadis de modèle au « château de la misère » dépeint par Théophile Gautier dans son célèbre *Capitaine Fracasse*. Est-ce vrai ? Les modèles comme les sources d'inspiration de Gautier sont sans doute multiples. Ce qui est en revanche certain, c'est que l'écrivain français, avec quelques-uns de ses compatriotes, put visiter à loisir la fameuse bâtisse, voire même y séjourner.

En effet, il convient de relever ici que le village de Dardagny, dès 1850 et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, fut un nid de vie artistique présentant une certaine originalité. Comme le précise l'historienne Aline Ramu, les deux châteaux du village, soit le « grand » château et le « petit château » (ou château-leu, connu de nos jours comme Château Leleux), virent défilé une ribambelle d'artistes, autour de leurs propriétaires respectifs, les Fazy et les Leleux. En effet, Armand Leleux, élève d'Ingres, épousa en 1848 à Dardagny une jeune fille Giraud, peintre de talent comme lui, qui lui apporta en dot le « petit château ».

Parlant du Château Leleux, Aline Ramu précise encore : « Fournier-Marcigny (...) nous présente la vie chez les Leleux : « Puis, c'est toute la jeune peinture qui déferle sous les ombrages, fait des niches à la bonne M^{me} Leleux... ». Durant leur séjour à Dardagny, les peintres invités s'activent dans le parc, la campagne avoisinante ou le vallon plus bas. Les romanciers écrivent quelque nouvelle ou sonnet. En fin de journée, Eugène Sue monte à la frontière, près de la Tuillière ; il va rêver sur une borne fleurdéliée (qui existe toujours). (...). Le soir, à la veillée, on échange ses travaux de la journée, on se critique ; Sue lit ses dernières pages, Corot joue aux cartes et leur hôtesse, Emilie Leleux, esquisse des portraits de tous ses amis ».

Quant au « grand château », acheté en 1848 par Jean-Louis Fazy, frère de James, il accueillit également nombre d'artistes, et particulièrement des musiciens. En effet, Charles Bovy-Lysberg, gendre de Jean-Louis Fazy, professeur au Conservatoire, se consacrait à la musique et à la composition. Mais donnons à nouveau la parole à Aline Ramu : « Après l'avoir entendu, Chopin s'offrit de lui donner des leçons de piano. Liszt, ayant rencontré l'élève favori du grand pianiste polonais, lui témoigne beaucoup d'estime. Flatté de ce témoignage, Bovy-Lysberg présente une barcarolle de sa composition à Liszt qui, après l'avoir jouée, se montra si satisfait que notre jeune compositeur la lui dédia. Certaines œuvres composées au château en portent la dédicace (...). Lors d'une visite à Dardagny, Franz Liszt donna un récital intime pour ses amis au château ».

Blanche Fazy, « alliée Glardon » et fille cadette de Jean-Louis, habita le château jusqu'à sa mort. « Elle vivait misérablement après avoir été dépouillée et abandonnée par un mari peu scrupuleux qui partit « aux Amériques ». Secourue par quelques villageois, elle se promenait avec des robes à traîne et des bottines dépareillées » (A. Ramu). Elle s'éteignit en 1912.

¹ Cette étude a été effectuée et publiée une première fois en 2004, à l'occasion des manifestations commémorant le centenaire de l'acquisition du château par la commune.

Avec l'accord de Jacques Davier, elle fera l'objet d'une publication – parfois résumée – dans l'« Echo du Château » de juin 2019 à juin 2020.

Les As du volant

Au mois de mars se sont déroulés les championnats genevois de badminton des écoliers 2019.

Ce tournoi organisé par les écoles et sur inscription regroupe les élèves des écoles du canton, motivés à s'entraîner et à participer à l'événement.

Un grand bravo à Lia Schneuwly, élève de 6P à Dardagny, sacrée championne genevoise des écoles.



BRÈVES

Recherche de chauffeurs bénévoles



Pour seconder une jeune maman de la commune ayant des problèmes de vue et ne pouvant plus conduire. Toute aide bienvenue et appréciée !

S'adresser au secrétariat de la mairie (022 754 12 30).

Nadya Ali

très reconnaissante de l'accueil que les habitants de la commune lui ont réservé à elle et à sa famille, offre de préparer des repas pour les personnes auxquelles ça ferait plaisir. S'adresser à la commission «Accueil», par le secrétariat de la mairie.



L'association Crayons Copains est heureuse de vous annoncer l'arrivée d'une boîte de récupération de matériel de dessin et d'écriture dans votre commune !

Vous la trouverez au Château de Dardagny, au siège de la mairie.

Nos boîtes sont également à votre disposition dans d'autres communes, pour trouver celle qui est la plus proche de vous, rendez-vous sur www.crayonscopains.ch vous y trouverez la liste de tous les emplacements.

Vous pouvez déposer vos crayons, gommes, stylos, taille-crayons et tout autre matériel de ce type dès que vous ne les utilisez plus et nous leur donnerons une seconde vie !

Lors de nos envois destinés aux enfants du monde qui en ont besoin, nous profitons de joindre des dessins d'enfants d'ici, n'hésitez pas à les déposer par la même occasion dans l'une de nos boîtes.

«Chaque petit geste peut dessiner un sourire»

Venez consulter notre site pour en connaître plus sur nos actions : www.crayonscopains.ch

Et suivez-nous sur les réseaux sociaux @crayonscopains

Goshinjutsu-Kwai: Zoom sur la section JUDO enfants

Maud Lucas

Depuis un an déjà, **Alexandre Perles** (3^e Dan) a repris les rênes de la section Judo, pour le plus grand bonheur des enfants, de leurs parents et du comité.

Chaque mardi (17h00-18h00 et 18h00-19h30), se réunissent sur le tatami une trentaine de judokas, motivés à apprendre et à progresser dans cet art martial.

Le judo à Dardagny

Alexandre Perles

C'est une saison bien commencée pour la nouvelle section judo du **Goshinjutsu Kwai**. Section qui se développe avec de nombreux nouveaux élèves motivés. En effet, le dojo était bien occupé tous les mardis, puisqu'ils étaient jusqu'à près de 30 jeunes judokas à pratiquer en même temps le judo sur les tatamis. Une participation qui nous a obligé à réadapter les horaires en urgence. Désormais, le dojo ne désemplit pas et de nouveaux membres continuent à arriver.

Les judokas ne sont pas actifs seulement à Dardagny, mais aussi à l'extérieur où ils ont participé très tôt à de nombreuses compétitions. Tout d'abord aux tournois cantonaux comme au Grand-Lancy ou au Petit-Lancy où onze élèves sont montés sur le podium, certains sont même montés sur la première marche comme **Ezzio Netaro** et **Eyad Elsaydi**.

Aux Championnats Genevois Individuels le 24 mars dernier, **Navana Piroia** a remporté deux médailles, une d'argent chez les U18 et une de bronze en se surclassant chez les U21. Le même weekend, sept tous jeunes judokas (moins de 10 ans) ont aussi fait une jolie prestation lors d'un tournoi par équipes où se sont retrouvés près de 100 enfants. Parmi eux, deux médaillés d'or, **Daniel Tirabuschi** et **Léa Spironelli**; celle-ci a d'ailleurs gagné tous ses combats malgré son très jeune âge (5 ans).

À l'extérieur du canton, **Luca Spironelli** et **Daniel Tirabuschi** ont fait parler leur judo lors d'un tournoi régional à Villars-sur-Glâne (Fribourg) et ils ont tous les deux ramenés une médaille d'or.

Je laisse la plume à Alexandre, que je remercie encore pour son engagement auprès de notre club, qui saura mieux que moi présenter sa section ainsi que les différentes activités qu'il a pu mettre en place en dehors des heures de cours.

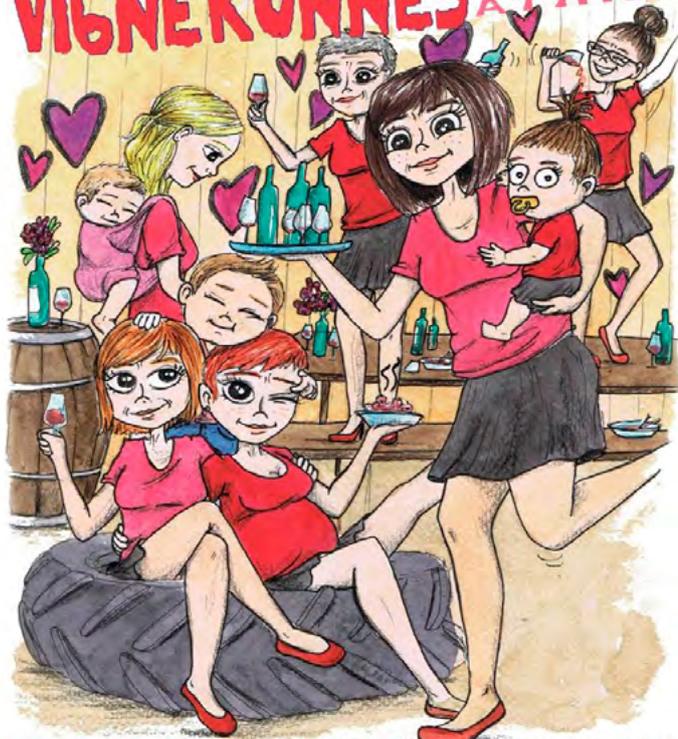
C'est la première fois que le club compte autant de médaillés dans des tournois officiels.

Bravo à tous les élèves pour leur implication, que ce soit dans les cours ou dans les différents tournois. Ils peuvent être fiers d'eux !



Dardagny, la commune où il fait bon vivre...

BALDES 13 JUILLET 2019
VIGNERONNES OUVERTURE
À 19H00



DARDAGNY RESTAURATION-VINS-BIERES
MUSIQUE-SANDY & CO / DJ BENJ'
Hangar collectif, 29 Rte de la Donzelle, 1283 Dardagny
Facebook: Bal des Vignerones

Traversée de la mi-été

Le 21 juillet 2019 le syndicat d'élevage de Dardagny et Russin concocte la mi-été au chalet du Crozat.

Le Club sportif du Crozat organise à cette occasion sa traditionnelle marche et traversée du Jura, depuis le Tio-can jusqu'au Chalet du Crozat.

Pour participer, inscrivez-vous auprès de Anne Zoller au 078 839 91 32 ou par mail à anne.zoller@bluewin.ch

Toutes et tous les citoyens de Dardagny sont les bienvenus à cette sympathique sortie et peuvent s'inscrire pour le repas auprès de Claire Bellevaux (c.bellevaux@bluewin.ch ou 079 584 86 74).

Le prix du repas CHF 20.- est à régler sur place; les boissons et les desserts sont tirés des sacs des participants.

Claire Bellevaux se fera un plaisir de renseigner les personnes qui ignorent où se cache le chalet du Crozat.

L'Amicale de Pétanque de Dardagny organise son

GRAND CONCOURS DE PÉTANQUE

En triplète – Ouvert à tous
Fr. 25.- par personne repas inclus

SAMEDI 24 AOÛT 2019

**Nouvelle formule:
5 parties assurées**

Fin des inscriptions: 9h
Début des parties: 9h30

Salle polyvalente de Dardagny

ANIMATION • BAR • REPAS





Ateliers lampions du 1^{er} Août 2019 à Dardagny

La commission « Manifestation », en collaboration avec les Locos, vous invite au

Château

Pour venir fabriquer votre lampion pour le cortège du 1^{er} Août:

- de 13h30 à 14h30: 1P et 2P
- de 14h45 à 15h45: 3P, 4P et 5P
- de 16h à 17h: 6P, 7P et 8P

Inscriptions à l'école. Le rassemblement pour le cortège est prévu devant le château à 20h45.

Itinéraire: Départ en direction du Chemin de la Côte puis chemin Martine, route du Mandement et retour dans le parc en contrebas du château pour assister à la partie officielle et aux feux d'artifice.

On se réjouit de vous accueillir nombreux à cette occasion.

La commission « Manifestation » &



RUN EVASION RHÔNE, Une course NATURE inédite! <https://runevasionrhone.ch>

La TRANSHUMANCE des coureurs se déroule en 2 étapes cette année:

- Le dimanche 24 mars dernier, la course a emmené les coureurs de la ville à la campagne, de Genève à Dardagny, pour célébrer l'arrivée du printemps.
- Le dimanche 13 octobre prochain nous vous proposons de redescendre à la ville pendant la période automnale, de Dardagny à Genève, avant l'arrivée de l'hiver.

4 FORMATS DE COURSE sont proposés:

- Un 23 km en solo
- Un 23 km en relais (15km & 8km)
- Un walking 15 km
- Le 8 km Free ouvert à tous.

Le 8 km Free est **vivement encouragé par la commune de Dardagny qui offrira les dossards aux enfants scolarisés dans sa commune.**

Pour les inscriptions, nous vous laissons vous annoncer auprès de Monsieur Zbinden, directeur de l'école de Dardagny.

Cette 13^e édition permettra aussi de récompenser les coureurs qui auront relevé le Challenge Spécial en participant aux 2 épreuves annuelles du 23 km solo.

Venez nombreux participer à cette course NATURE, à la découverte du canton de Genève et des sentiers bucoliques des communes de Dardagny et d'Aire-la-Ville dans un bel esprit de camaraderie et une ambiance familiale.



Calendrier

Vacances scolaires

Été: du lundi 1^{er} juillet au vendredi 23 août 2019

Jeûne Genevois: jeudi 5 septembre 2019

Automne: du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2019

Crèche de l'Ô Vive

Été: du 29 juillet au 23 août 2019

Jeûne Genevois: jeudi 5 septembre 2019

The Lo'kal à La Plaine *Voir vacances scolaires*

Levées des objets encombrants

Mercredis 7 août | 9 octobre | 11 décembre

Passage du Bibliobus

Dardagny, cour du château 14h - 15h30

La Plaine, parking route de La Donzelle 16h - 17h

2 juillet | 27 août | 24 septembre | 22 octobre | 19 novembre

17 décembre

Jeudi 20 juin 19h Soirée Prévention sécurité – *Salle Polyvalente*

Samedi 13 juillet Bal des Vignerones

Dimanche 21 juillet Mi-Été au chalet du Crozat

Jeudi 1^{er} août Fête du 1^{er} Août à Dardagny

Jeudi 22 août Agence mobile TPG – *place du Château*

Samedi 24 août Tournoi de l'Amicale de Pétanque de

Dardagny

Dimanche 6 octobre Marché du terroir – *Salle Polyvalente*

Dimanche 13 octobre RER

Impressum

Journal édité par l'administration communale

Rédaction: Commission Communication

Impression: Moléson Impressions

Tirage: 750 exemplaires imprimés sur papier 100% recyclé
avec des encres bio végétales et sans cobalt

Prochaine parution 30 septembre 2019

Photo première page: Irina Ferrier

Délai rédactionnel: 20 août 2019

Renseignements utiles

Mairie de Dardagny

Route du Mandement 520 | 1283 Dardagny

022 754 12 30 | info@dardagny.ch | www.dardagny.ch

Horaires: Lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h à 11h45

Mercredi et les après-midis sur RDV

Etat civil du Mandement à Meyrin

Mairie de Meyrin | 022 782 82 82

La Poste - Satigny

Horaires: Lundi au vendredi 8h à 12h - 14h30 à 18h

Samedi 8h30 à 11h

Déchets

Espace récupération du Nant-de-Châtillon

Chemin de Communaux | 1233 Bernex

Horaires:

De mars à octobre

Lundi: fermé

Mardi au vendredi: 15h à 19h

Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h

Sauf pour les jours fériés tombant sur des lundis

Info-Service 022 546 76 00

Gendarmerie de Blandonnet

022 427 93 21 | Urgences 117

PYTHON SECURITE sàrl

En cas de nuisances ou dérangements

022 300 44 45 | 24h sur 24

Service du feu

Urgences: 118

Plage de Dardagny

Info-service | 022 546 76 00

EMS de La Plaine

022 754 96 96

Centre d'action sociale et de santé (CASS)

Mairie de Meyrin | 022 420 65 30

Rue des Boudines 4 | 1217 Meyrin

Association pour l'accueil familial de jour

Meyrin-Vernier-Mandement

Ch. J-Ph. de Sauvage 27 | 1219 Châtellaine

022 785 43 26 | de 8h à 12h et 13h à 17h (LUN-JEU)

<http://www.accueiffamilial-geneve.ch/afjmv/m/index.php/contact>

Paroisse protestante du Mandement

022 753 16 30

Horaires: Mardi de 8h à 13h et jeudi de 13h à 18h

www.protestant.ch/direct/mandement

mandement.prot@bluewin.ch

Paroisse catholique

Route de La Gare 17 | 1242 Satigny

Conseil de paroisse Pierre Descloux 022 753 12 03